

## DOSSIER D'INSCRIPTION AU PERMIS BATEAU | Documents

*Il est impératif de fournir à DEFIM  
tous les éléments demandés ci-dessous  
au moins **1 mois avant le stage choisi.***

- la demande d'inscription à une option de base complétée et signée
- deux photographies d'identité format préfecture en couleur
- une photocopie d'une pièce d'identité valide Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- le certificat médical de moins de 6 mois
- l'attestation de fin de formation remplie
- un chèque de 5 € (ou plus) à l'ordre de DEFIM/SNSM (don pour la Société Nat. de Sauvetage en Mer)

SI VOUS N'AVEZ SOUSCRIT LE PACK DEFIM

- un chèque de 4 € ou 4 enveloppes timbrées à fenêtre
- timbres fiscaux correspondant au droit d'examen : 38 €
- timbres fiscaux correspondant au droit de délivrance : 70 € (sauf candidat déjà titulaire d'un permis plaisance mer ou rivière)
- le carnet d'apprentissage réglementaire rempli appelé Livret du Candidat\* (permis avec conduite uniquement)



\* Indispensable pour passer votre examen.  
Gardez-le avec vous, remplissez-le et présentez-le au stage.  
(il ne s'agit pas du livre de code),  
Vous pouvez vous le procurer à la Documentation Française .  
29 Quai Voltaire - 75007 Paris



### FORMULE STAGE CÔTIER

#### CONTENU

Stage le Vendredi (sauf le 4ème du mois)  
ou le Samedi incluant un **stage pratique et théorique d'une journée, 2 heures de rdv de conduite en semaine ou week-end et une formation e-learning** avant présentation à l'examen théorique.

#### LIEU

**Base Nautique DEFIM**  
Port de Grenelle  
75015 Paris

#### HORAIRES

Vendredi ou samedi pour la première journée  
Horaires : 9h-12h30 / 14h00-17h30  
Conduite sur rdv

#### PRATIQUE

Calendrier consultable sur : [www.defim.fr](http://www.defim.fr)